

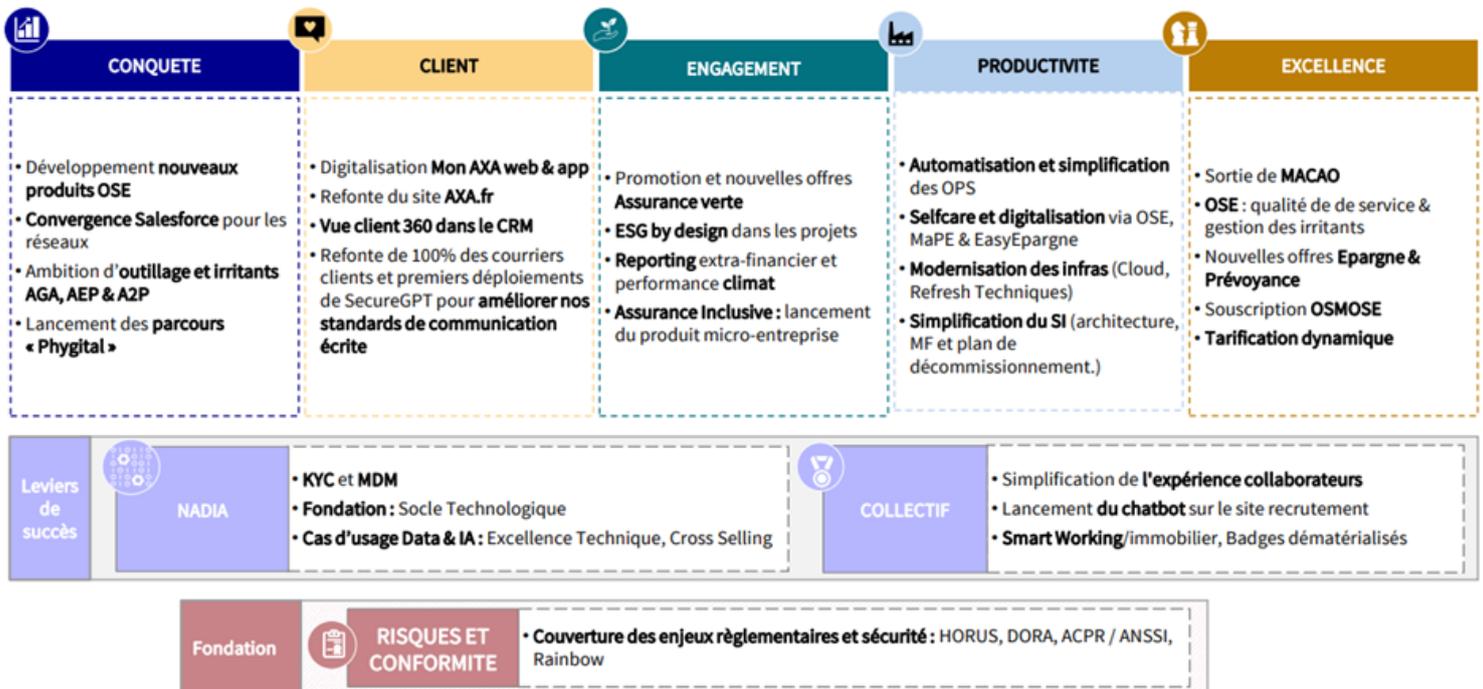
Investissements IT : Un plan d'actions ambitieux mais primordial pour la réalisation du plan stratégique 2024-2026.

Avec un budget annuel de 250 à 260 millions d'€, en constante progression depuis 2019, la DT2 doit réaliser des investissements forts pour soutenir l'ambition du plan stratégique.

A ce budget, s'ajoutent le coût de fonctionnement (environ 50% en plus), de formation et les coûts métiers pour accompagner ces investissements.

Les investissements IT se calent sur les 5 piliers du plan stratégique.

Investissements IT clés du Plan Stratégique 2024-26



Les engagements de la DT2 portent sur :

- Une simplification de l'expérience client par des parcours fluides (éviter par exemple de réclamer plusieurs fois le même document).
- Une vision 360° du client.
- Une migration de 100% des applications (éligibles) vers le Cloud afin d'être plus réactif, agile et faciliter les mises à jour techniques tout en garantissant une continuité de service.
- Des parcours digitaux et du "selfcare" client en soutien aux distributeurs pour libérer du temps et des tâches administratives.
- Une amélioration de l'expérience des collaborateurs par :
 - La résolution progressive des irritants qui ralentissent le travail et qui génèrent du stress.

- L'automatisation et l'utilisation de l'IA.

- La conception et réalisation par la DT2 des applications Métiers pour se démarquer des autres assureurs.
- La sortie des anciens systèmes (Macao) pour les applications des Assurances Collectives.
- Une qualité de service performante avec un taux de disponibilité des applications supérieur à 99.5 %.

Avec comme règle d'or une maîtrise de l'empreinte carbone IT et l'usage responsable de l'IA.

Ces réalisations reposent sur un plan de recrutement important (environ 300 personnes par an) avec la volonté de réduire l'externalisation des activités à 50% à 2026.

Mais l'**enjeu majeur** de la DT2 et de toute l'entreprise est la maîtrise de la DATA avec une **protection des données** rigoureuse.

C'est une **transformation profonde**, une prise de conscience pour tous.

La **donnée** de qualité, l'**information juste** sont les éléments indispensables et primordiaux à tous les investissements.

La **CFE-CGC** approuve ces ambitions mais demande une **transparence** sur la mise en œuvre.

Celle-ci ne doit pas se faire à marche forcée au détriment de la QVCT des salariés tant de la DT2 que de l'ensemble des Collaborateurs.



Aissatou ZUILI-BAH
aissatou.zuilibah@axa.fr
06 73 79 41 37



Janusz STELART
janusz.stelart@axa.fr
06 31 50 49 73

Evolution des baux immobiliers

La politique immobilière de suivi des baux d'Axa France suit un **triple objectif** :

- Des meilleures conditions de travail**, en tenant compte de l'évolution des modes de travail, assurer le bien-être et la qualité de vie au travail sur tous les sites.
- Intégrer la dimension environnementale** dans les différents projets en mettant en avant 2 leviers : certification haute de l'environnement et réduction de la consommation d'énergie.
- Optimiser le coût** global des locaux.

Cette politique immobilière est rythmée par les échéances des baux de nos sites, par l'évolution des effectifs sur chaque bassin d'emploi, la localisation, la surface locative, et la prochaine échéance sur laquelle il peut y avoir des actions.

Depuis 2019, baisse du coût de 115 à 70 M€ par an (cela comprend les loyers, les charges et les frais de locaux).

Quels sont les projets en cours de réflexion ou en cours de réalisation ?

- Les sites comme VDF, Terrasse 8 ou Pessac passent en **smartworking**.

- L'ensemble des **Terrasses** fera l'objet de réimplantation.
- Le site de **Marseille** est en cours de renégociation.
- Le site de **Soissons** est en tacite reconduction.
- Le site d'**Angers** fera l'objet d'aménagements ponctuels
- Le site de **Frémigny**, appartenant à Axa France, va renégocier son bail une fois l'exploitant retenu.
- La **Terrasse 9** va être restituée à la fin de l'année (actuellement occupée par Mutuelle Saint Christophe).
- Les **BIC** sont également touchés par cette vague de modification des sites Axa France.

Pour la CFE CGC, il est important que la Direction prenne réellement en compte les remarques des élus locaux pour procéder aux aménagements et ne pas répéter les irritants connus.

Des remarques ,des suggestions, rapprochez-vous de vos élus locaux CFE-CGC.



Nathalie DEWEIRDER
Région Nord-est
nathalie.deweider@axa.fr
06 08 49 61 08



Marilyn PANZANI
Région Sud-est
marilyn.panzani@axa.fr
06 86 64 97 34



Myriam BOURSIER
Région Sud-ouest
myriam.boursier@axa.fr
06 03 51 37 77



Thierry NICOLAU
Nanterre
thierry.nicolau@axa.fr
06 12 43 04 71



Stephane CABANIE
Ile de France
stephane.cabanie@axa.fr
06 81 60 90 20



Yves PENISSON
Région Ouest
yves.penisson@axa.fr
06 07 77 62 33

La Direction dévoile, enfin, son dispositif pour la période des J.O. 2024.

La **CFE-CGC** s'étonne des mesures envisagées. La **CFE CGC** demande :

- Les mêmes mesures pour les sites de Province alors que certaines épreuves se tiendront en région.
- Que les mesures prévues couvrent la période « avant jeux » soit à partir du 19 Juillet.
- L'octroi de 5 tickets restaurant par semaine pour les collaborateurs qui choisiraient « le télétravail total ».
- Ce qu'il est prévu pour les salariés PA itinérants et commerciaux.
- L'extension du dispositif aux Jeux paralympiques .



Fin de non-recevoir de la part de la Direction, celle-ci répond par la négative à toutes nos demandes.

Mesures envisagées pour la période olympique 2024

	Période JO 26 juillet – 11 août	Période paralympique 28 août – 8 septembre
Les Terrasses	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fermeture des bâtiments à l'exception de la Terrasse 1 et de la Terrasse 4 ▪ Maintien assistance et dotation informatique sur site ▪ Télétravail total autorisé pendant la période des JO (du 26 juillet au 11 août) ▪ Possibilité de travailler sur un site d'IDF différent de son site de rattachement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de mesures particulières : maintien de l'ouverture de l'ensemble des sites & application des conditions habituelles de l'accord télétravail ▪ Incitation à l'usage des transports en commun
Opéra	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien de l'ouverture du site sauf jeudi 1^{er} et vendredi 2 août (en raison des épreuves de cyclisme) ▪ Télétravail total autorisé pendant les JO ▪ Possibilité de travailler sur un site d'IDF différent de son site de rattachement 	
IDF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marly / VdF : Maintien de l'ouverture des sites ▪ Télétravail total autorisé pendant les JO ▪ Possibilité de travailler sur un site d'IDF différent de son site de rattachement 	
Autres régions en France	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préconisation de non-déplacement des régions vers l'IDF durant cette période ▪ Aucune mesure particulière concernant les sites / le télétravail 	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune mesure particulière

Vague Smart/Agile Working Val de Fontenay.

Ce nouvel aménagement va concerner 857 salariés AXA France à Val de Fontenay et représente une nouveauté dans l'organisation et le mode de travail des équipes.

Ces travaux n'ont pas pour unique but de rafraîchir la décoration mais ils doivent permettre aux équipes de travailler dans de nouveaux espaces réduits de 30% et en mode « AgileWorking », avec un passage en mode 100% digital pour tous les Salariés.

Pour la **CFE-CGC**, bien en amont de ces déménagements, les Salariés vont être engagés dans les chantiers PEP's et Cleaning Days ; il est important que toutes les informations redescendent bien aux équipes, il faudra trouver rapidement des solutions pour certains services dont les dossiers sont volumineux (numérisation/ archivages/stockage sur site).

La **CFE-CGC** a alerté la Direction sur les nuisances sonores tant pendant les travaux qu'après, sur les taux d'occupation des étages qui ne permettront pas les évolutions des aménagements futurs et les nouvelles embauches.

Si vous souhaitez des aménagements spécifiques n'hésitez pas à prendre contact avec vos élus **CFE-CGC** qui suivent cette nouvelle organisation.



Sophie LE SIRE
sophie.lesire@axa.fr
06 98 75 53 30



Muriel WORTHALTER
Rmuriel.worthalter@axa.fr
06 09 89 44 88



Elodie MAGGI
elodie.maggi@axa.fr



Joel GLORIOD
joel.gloriod@axa.fr
06 64 29 51 36

Evolution du questionnaire de l'enquête Pulse.

L'Enquête se déroulera du 14 au 22/05/2024 (Enquête groupe au niveau mondial, toutes entités)

La notion d'eNPS disparaît au profit de l'indice d'engagement avec une échelle de réponse à 5 points :

- Pas du tout d'accord / Pas d'accord / Ni d'accord, ni pas d'accord / D'accord / Tout à fait d'accord

Elle comportera de nouvelles questions ainsi que d'anciennes avec pour certaines un libellé différent, une seule donnera lieu à verbatim.

La CFE-CGC vous invite à répondre à cette enquête. Exprimez-vous.

L'analyse de cette dernière permettra des actions correctives.



Actualités

Kids day :

une demi-journée de la Parentalité sera menée dans les prochaines semaines de mai sur l'ensemble des sites. Opportunité pour les enfants du personnel entre 5 à 11 ans de venir découvrir le lieu de travail de leurs parents. La journée sera en partie orientée sur la prévention environnementale. Un goûter sera de mise !

Congés payés acquis pendant les arrêts maladie :

Bien que cette nouvelle mesure légale du travail n'ait pas encore été promulguée par décrets d'application, certaines entreprises en France ont déjà appliqué ce dispositif de manière anticipée pour leurs salariés. AXA reste dans l'attente de l'adoption définitive du texte de loi, tout en se mettant en ordre de marche. Ceci, dans des délais qui seront brefs compte-tenu de l'accélération impulsée par le gouvernement.

Accompagnement de 1200 managers pour le travail hybride :

des modules spécifiques seront inclus dans la Managers Académie dès le mois de mai 2024.

15 au 26 avril : **lancement de l'enquête QVT-RPS**

Négo Calendrier

→ AVRIL
→ 24

10
TELETRAVAIL

11
QVCT

25
QVCT

26
TELETRAVAIL

→ MAI
→ 24

03
GPEC

21
TELETRAVAIL

27
GPEC